

**M. Brown:** Monsieur l'Orateur, je voudrais remercier bien sincèrement mes collègues de me permettre de dire encore quelques mots.

Cette tendance, dont j'ai déjà parlé, a continué à grandir avec les années. Aujourd'hui, on entend très souvent parler français dans les rues. Au fait, la langue française est devenue tellement populaire que, durant la dernière campagne électorale, mon adversaire conservateur s'est servi, comme argument, du fait qu'il était bilingue; du moins, c'est ce qu'il a dit. Par la suite, j'ai moi-même prononcé un discours en français à la radio. J'ai cru que si un conservateur prononçait un discours en français, il était grandement temps que je fasse mieux que lui.

Monsieur l'Orateur, nous travaillons tous pour l'édification d'un nouveau Canada, d'un Canada bilingue, d'un Canada au prestige accru, d'un Canada où le peuple peut se servir de deux belles langues reconnues comme telles par toutes les nations de l'univers, sous l'habile direction de notre premier ministre bilingue. (*Applaudissements*)

[Traduction]

**M. Erik Nielsen (Yukon):** Les plaintes du préopinant sont légitimes, mais il a tort d'en réclamer la paternité. Littéralement des douzaines de députés pourraient aussi se plaindre de la suppression des bureaux d'assurance-chômage dans le pays, mais il faut nous rappeler que c'est le lieutenant gouverneur actuel de la Colombie-Britannique qui, à titre de membre du gouvernement que le député de Brant (M. Brown) appuie aujourd'hui, a été l'instigateur de cette politique. Compte tenu des remarques du député, il sera intéressant de voir de quelle façon il votera ce soir sur la motion de défiance.

Nous approchons du terme des soixante jours, que d'aucuns pourront comparer au délai, célèbre mais peu ingénieux, que s'était fixé un gouvernement antérieur après qu'il eut obtenu un témoignage de confiance assez limité des Canadiens aux élections de 1963. L'actuelle période de soixante jours est cependant très différente, car elle paraît stimuler les timides, terrifier les intrépides et étourdir les audacieux.

● (8.40 p.m.)

Le budget nous a été présenté par un ministre des Finances auprès duquel son prédécesseur paraît un expert. Voir le spectacle des manipulations financières du gouvernement c'est voir le chaos régner en maître. Ces

gens ont maintenant montré leur incompetence financière, leur défaillance intellectuelle, et la proposition du premier ministre hier vise à englober les provinces dans ce qui équivaudra à une mer de dettes.

Les libéraux sont au pouvoir depuis cinq ans. Ils ont lancé maints projets, établi maints programmes, entrepris des guerres contre la pauvreté qui ont pris fin sans qu'un seul coup de feu ne soit tiré. Nous avons eu le régime d'assistance publique du Canada, le régime de pensions du Canada, des douzaines d'équipes d'experts, qui ont parcouru le pays, à tel point qu'il faudrait, comme je l'ai déjà dit, présenter un bill pour les unifier. Pour quel résultat? Les provinces ont vu s'accroître leurs dépenses et leurs impôts par suite des initiatives du gouvernement.

**M. Groos:** Et l'opposition a diminué.

**M. Nielsen:** Toutefois, je puis assurer au député que cette situation ne peut durer très longtemps. On peut tromper les Canadiens un temps, mais les honorables vis-à-vis ne peuvent pas tromper tous les Canadiens tout le temps. (*Applaudissements*)

**M. Groos:** L'auteur?

**M. Nielsen:** Ce n'était certainement pas l'honorable représentant. Le régime d'assurance frais médicaux nous a fourni un exemple tragique du sacrifice de la justice sociale à l'opportunisme politique. Les provinces avaient déjà pris des mesures dans ce domaine. L'Ontario possédait déjà un régime. Plusieurs provinces avaient indiqué leur intention d'en établir un. La Saskatchewan en avait un. Voilà qu'Ottawa décide d'entrer dans ce domaine non pas pour des raisons de justice sociale, non pas dans l'intérêt du plus grand nombre de Canadiens, mais pour des raisons de publicité et d'opportunisme politique; voilà pourquoi le gouvernement est aujourd'hui dans ce pétrin à propos de l'assurance frais médicaux.

On en trouve une preuve, on l'avait déjà, dans l'énoncé des critères auxquels les provinces ne sauraient faire face, comme elles l'ont déclaré bien nettement, sans parler des deux Territoires du grand Nord. Je sais que nos vis-à-vis ne se préoccupent pas tellement de ces deux territoires, en raison de leur manque de connaissances à ce sujet. Mais le premier ministre (M. Trudeau) nous dit que, dans cinq ans, le gouvernement fédéral va se retirer de ce programme. Dans le Nord canadien, nous serons encore en train d'essayer